

rience de la rénovation urbaine et du regroupement des terrains. J'exhorte aussi le gouvernement et le nouveau ministre du logement, quel qu'il soit, à examiner de près toutes les chinoïseries qui entrent ici en jeu. Je sais qu'à Saint-Jean on a dû attendre sept ou huit ans avant d'obtenir l'approbation requise pour commencer les travaux dans une région où les terrains avaient été regroupés. Je ne veux pas dire par là que tous les retards sont attribuables au gouvernement fédéral et à la Société centrale d'hypothèques et de logement, mais celle-ci, à cause de ses chinoïseries, est sûrement le plus grand coupable de tous les retards. Je puis vous citer un autre exemple, dans ma circonscription, où depuis une dizaine d'années on fait des projets de rénovation urbaine. Autant que je sache, ces projets sont encore sur le métier.

A mon avis, on a tort de nourrir les espoirs des gens ou de leur donner l'impression qu'on projette de grandes choses dans le domaine de la rénovation urbaine pour ensuite les tenir en suspens pendant cinq, sept ou même dix ans. J'exhorte donc le gouvernement et le nouveau ministre à étudier toutes ces chinoïseries et à voir comment on pourrait les faire disparaître. Je demanderais aussi au ministre des Finances (M. Benson) et au gouvernement de faire preuve d'un peu de bienveillance et de compassion envers les gens moins fortunés, de cesser de se préoccuper des grands intérêts financiers. Je leur demande de réfléchir aux besoins des nouveaux mariés, des gagne-petit et des Canadiens à revenu moyen qui, sans cette aide, cette compréhension et cette compassion, ne pourront jamais espérer avoir leur propre maison.

Je vous remercie beaucoup.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le discours que nous avons entendu prononcer aujourd'hui par le premier ministre était pour le moins étonnant. Ce débat a lieu aujourd'hui parce que le ministre chargé du logement, le premier ministre adjoint, l'homme qui était, au moins officiellement, le n° 2 au gouvernement a démissionné. On aurait pu croire—que le public l'espérait, j'en suis sûr—que le premier ministre aurait saisi la première occasion d'expliquer au peuple canadien et aux députés pourquoi le ministre chargé du logement avait démissionné. Quels étaient donc ces dissentiements entre le ministre et le premier ministre? Que voulait faire le ministre qui ne pouvait être fait? Les plans du ministre à l'égard de l'amélioration du logement au Canada ont-ils échoué parce que le premier ministre et le ministre des Finances ont déclaré qu'il n'y avait pas assez d'argent? Ont-ils échoué, comme le ministre l'a dit dans sa conférence

de presse, parce que les vues du premier ministre sur la constitution sont si rigides qu'il n'a pu aller de l'avant? Le peuple du Canada est certainement en droit d'exiger que le premier ministre vienne nous expliquer de façon précise ce qui est arrivé.

Au lieu de cela, le premier ministre est venu à la Chambre et a fait un discours comme s'il récitait une liste d'employés. Il nous a donné une liste des grandes choses accomplies par son gouvernement dans le domaine de l'habitation. Il n'a fait aucun cas du ministre des Transports: c'est comme s'il n'avait jamais existé. Je n'ai pu m'empêcher de me souvenir de la manière dont le dictateur de l'Union soviétique en usait avec ceux de ses collègues qui lui avaient déplu. Lorsque Staline n'était pas d'accord avec telle ou telle personne, elle rentrait dans l'ombre. On récrivait son chapitre de l'histoire comme si elle n'avait jamais existé. C'est ce que le premier ministre a fait aujourd'hui. C'est comme si M. Hellyer n'avait jamais existé, n'avait jamais siégé au Parlement, n'avait jamais été ministre et n'avait non plus jamais été chargé du logement.

Le premier ministre aurait dû traiter des problèmes soulevés par le premier ministre adjoint ou plutôt, je suppose, par l'ex-premier ministre adjoint. On a prononcé ici un certain nombre d'excellents discours, cet après-midi, mais j'estime qu'aujourd'hui les députés de l'opposition n'ont pas prononcé d'accusation plus péremptoire contre le gouvernement que celle qu'a portée hier le ministre. J'aimerais faire remarquer à la Chambre certaines des choses que le ministre a dites et auxquelles je pense que le premier ministre aurait dû répondre. Je vois que le ministre du Travail (M. Mackasey), le principal exécutif des hautes œuvres du gouvernement libéral est ici. J'espère qu'il reprendra le flambeau comme il l'a fait si souvent pour le gouvernement, dans des circonstances déplaisantes. Le fait que le ministre soit ici à la Chambre indique, je suppose, qu'on ne peut espérer un règlement imminent de la grève d'Air Canada, sinon il serait là-bas, en train de se faire photographier pour les journaux. Je ne l'en blâme d'ailleurs pas.

Permettez-moi de vous citer quelques-unes des déclarations du ministre des Transports, signalées dans le *Globe and Mail* du vendredi 25 avril. M. Hellyer a défini de la façon suivante la conception du fédéralisme du premier ministre:

... dix provinces semi-autonomes, reliés l'une à l'autre par les fiselles d'un gouvernement fédéral passablement faible.

Il ajoutait plus loin:

Je ne saurais pour ma part, accepter une conception du fédéralisme qui, si attrayante qu'elle puisse paraître en principe, est irréalisable lorsqu'il